

Un régime fiscal mieux conçu contribuerait grandement au dynamisme et à la compétitivité de l'économie canadienne, ce qui favoriserait à terme la transformation du Canada en « tigre du Nord ». Ce texte examine la structure actuelle du régime fiscal canadien et propose des réformes concrètes pour l'améliorer.

S'appuyant sur un vaste éventail de recherches sur les finances publiques et la fiscalité, les recommandations de l'auteur tiennent aussi compte des récents développements en la matière aux deux niveaux fédéral et provincial.

Tout projet de réforme fiscale doit viser plusieurs objectifs : créer pour le Canada un avantage comparé au sein d'une économie nord-américaine de plus en plus intégrée; minimiser les obstacles à la spécialisation, à l'investissement et au commerce, de même que les coûts de transaction occasionnés par la frontière avec les États-Unis; attirer investissements et entreprises; et finalement, favoriser le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente et faire en sorte qu'elle demeure au Canada.

En principe, le niveau d'imposition n'est pas un obstacle à la compétitivité si la composition et la structure des impôts sont efficaces. Il est alors possible de décider quelle part du revenu national consacrer aux services publics sans risquer de nuire à la performance économique du pays. Par contre, à cause des flux commerciaux et de la mobilité du capital et de la main-d'œuvre qualifiée, la structure fiscale qui prévaut aux États-Unis et ailleurs est un facteur important dont nos gouvernements doivent tenir compte.

Selon l'auteur, l'un des moyens d'assurer une plus grande efficacité et de favoriser la croissance économique consisterait à privilégier une fiscalité basée sur la consommation plutôt que sur le revenu. Il faudrait alors réduire en priorité l'impôt sur l'épargne personnelle, l'investissement et les rendements du capital, sans trop sacrifier de recettes et en évitant de créer une situation qui favorise de façon indue les détenteurs de capitaux. La consommation peut être taxée par le biais des revenus du travail et d'une assiette fiscale modifiée dans le cas des entreprises. Le régime actuel d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés pourrait aussi être redéfini sur cette base.

Pour ce qui est de l'impôt des particuliers, la priorité absolue consiste à modifier encore plus la définition de l'assiette fiscale en faveur de la taxation de la consommation, préférablement en autorisant les comptes d'épargne enregistrés à impôt prépayé (en plus des

régimes existants à impôt différé), de même qu'en éliminant le plafond (le montant maximum en dollars) des cotisations. On devrait également élargir l'assiette fiscale et les tranches d'imposition (surtout à l'échelon supérieur), et réduire légèrement les taux applicables aux contribuables à revenus moyens au niveau fédéral et supérieurs dans certaines provinces.

En ce qui concerne les charges salariales, les cotisations à l'assurance-emploi (AE) devraient être établies de façon à financer les coûts réels du programme, et le taux de cotisation des employeurs devrait être modulé en fonction des dépenses de programme qui leur sont attribuées. Ottawa pourrait aussi instituer un nouvel impôt sur la masse salariale pour compenser les pertes de revenus dues aux autres réformes proposées; cette nouvelle source de revenus pourrait même servir à financer en partie le Régime des rentes du Canada.

Pour réduire les coûts de transactions à la frontière, on devrait convertir au moins l'une des taxes de vente fédérale ou provinciale en une forme plus directe (une taxe sur les transactions commerciales, par exemple). Sinon, on devrait améliorer la taxe sur les produits et services (TPS), et modifier ou harmoniser à la TPS les taxes de vente provinciales en vue d'alléger le fardeau sur les intrants. Par ailleurs, une augmentation des taxes d'accises sur l'essence pourrait être un moyen intéressant, sur le plan économique et environnemental, d'accroître les recettes et de réduire l'utilisation de sources de revenus beaucoup moins efficaces.

Mais la réduction du fardeau fiscal sur l'investissement est l'élément le plus important de cette stratégie. Au niveau fédéral, il faudrait abolir la taxe sur le capital, réduire un peu plus les taux de l'impôt sur le revenu des sociétés et accélérer de façon marquée les dispositions d'amortissement (ou bien redéfinir l'assiette fiscale sur une base d'encaisses). Au niveau provincial, on devrait éliminer progressivement les taxes sur le capital et réduire les taux d'impôt sur le revenu des sociétés, ou encore les remplacer par une taxe sur les transactions commerciales.

Ces réformes renforceraient l'économie du pays, assureraient à long terme une hausse réelle du niveau de vie des Canadiens et permettraient d'avoir une plus grande latitude en matière de politiques publiques. Avec un peu de vision et la volonté politique nécessaire à l'instauration d'un régime fiscal concurrentiel à l'échelle internationale, le Canada pourrait devenir un lieu d'activité économique exceptionnellement attrayant. Autrement dit, un véritable tigre du Nord.